

**ARRÊTÉ DEP-2026-262 PORTANT NOMINATION DU JURY
DU CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE EQUIPIER POLYVALENT DE
COMMERCE**

La directrice du service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-22 et D 337-23 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 29 octobre 2019 portant création du certificat d'aptitude professionnelle équipier polyvalent de commerce ;

Vu l'arrêté rectoral DEP-2026-1002 conjoint nommant les présidents de jurys aux certificats d'aptitude professionnelle ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission du certificat d'aptitude professionnelle équipier polyvalent de commerce pour la session 2026 dans l'académie de Paris est ainsi constitué :

Présidente :

Madame Khadija ELKHOULI, professionnelle

Vice-présidente :

Madame Catherine EBOULE NJOME, enseignante

Enseignants :

Madame Cécile PIERRE

Monsieur Khalef BOUCHETAOUI

Professionnels :

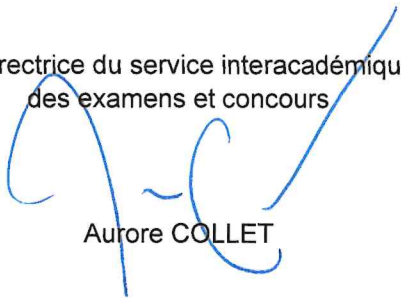
Madame Jessica RIZZUTO

Monsieur Gan VALLE

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2026.

La directrice du service interacadémique
des examens et concours


Aurore COLLET